

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/22

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	0	1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « IMMOBILIER D'ENTREPRISES » pour l'année 2026

La synthèse par chapitre du projet de budget annexe « Immobilier d'entreprises » est la suivante :

<b>BA Immobilier d'entreprise 2026</b>			
<b>Nomenclature</b>	<b>BP 2026</b>	<b>BP 2025</b>	<b>Réalisé 2025</b>
<b>Dépense</b>	<b>2 077 282,15 €</b>	<b>2 823 742,14 €</b>	<b>291 831,80 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>151 776,00 €</b>	<b>316 163,30 €</b>	<b>81 322,91 €</b>
Ch. - 011 Charges à caractère général	41 733,00 €	96 363,30 €	36 207,66 €
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés		30 000,00 €	
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement		37 339,48 €	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 552,00 €	25 000,00 €	21 803,50 €
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	2 300,00 €	2 300,00 €	
Ch. - 66 Charges financières	34 191,00 €	26 000,00 €	23 311,75 €
Ch. - 67 Charges spécifiques	2 000,00 €	99 160,52 €	
<b>Investissement</b>	<b>1 925 506,15 €</b>	<b>2 507 578,84 €</b>	<b>210 508,89 €</b>
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 636,55 €	796 951,84 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 966,00 €	14 500,00 €	5 966,00 €
Ch. - 041 Opérations patrimoniales		50 000,00 €	
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	99 334,00 €	48 500,00 €	43 333,32 €
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	20 000,00 €	
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	102 500,00 €	50 000,00 €	32 111,98 €
Ch. - 23 Immobilisations en cours	1 567 069,25 €	1 527 627,00 €	129 097,59 €
<b>Recette</b>	<b>2 077 282,15 €</b>	<b>2 823 742,14 €</b>	<b>1 011 797,02 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>151 776,00 €</b>	<b>316 163,30 €</b>	<b>89 972,84 €</b>
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté		61 807,22 €	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 966,00 €	14 500,00 €	5 966,00 €
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	300,00 €	9 664,00 €	444,61 €
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	85 510,00 €	230 192,08 €	68 401,60 €
Ch. - 77 Produits spécifiques	25 000,00 €		15 160,63 €
<b>Investissement</b>	<b>1 925 506,15 €</b>	<b>2 507 578,84 €</b>	<b>921 824,18 €</b>
Ch. - 021 Virement de la section de fonctionnement		37 339,48 €	
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations		94 160,52 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 552,00 €	25 000,00 €	21 803,50 €

Ch. - 041 Opérations patrimoniales			
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	70 457,15 €		
Ch. - 13 Subventions d'investissement	1 179 997,00 €	1 037 578,84 €	837 616,13 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	603 500,00 €	1 203 500,00 €	
Ch. - 23 Immobilisations en cours			2 404,55 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 45 voix pour et 1 abstention :

- Approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « Immobilier d'entreprises »
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 023-200067189-20260224-20260222-BF